

Conseil d'Administration FFVoile : 1^{er} mars 2013

Relevé de décisions

Administrateurs :

Présents : JP CHAMPION, J KERHOAS, H BACCHINI, JP CHURET, D TINCELIN, C FOUNTAINE, C FOURICHON, JL DENECHAU, P ROUSSANGE, N PEBEREL, P ADAM, S RAPHALEN, C MIGRAINE, C LE BACQUER, JM SOYEZ, JP LOSTIS, S FRETAY, B BONNEAU, C FRABOULET, M DUCLLOT, O BOVYN, JC COUR, MT LANNUZEL JOURDAS, F PFEIFFER, F TIFFON-TERRADE, D HOREAU, E ALLOT

Excusés : JC MERIC, N HENARD, B VIAUD, M FEUERSTEIN, H CARDON, D PILLONS, B MEURGEY, C SILVESTRE,

Invités :

Présents : P GOUARD, E MARLIOT, J CATHELIN, M BOUVET, H GIRAUD, B DAVID, JL COPPE, J EUSTACHE

Excusés : S LASSEAUX, P DELHAYE,

1	Approbation du relevé de décisions et du procès-verbal du CA du 17 novembre 2012 et du relevé de décisions du CA du 9 décembre 2012
Décision n°1	Le CA adopte procès-verbal du CA du 17 novembre 2012 (<i>Publié électroniquement le 06 03 2013 sur le site Internet de la FFVoile</i>) et le relevé de décisions du CA du 9 décembre 2012 (<i>Publié électroniquement le 07 12 2013 sur le site Internet de la FFVoile</i>) Unanimité moins 2 abstentions
2	Approbation du résultat du vote électronique concernant le report de la date de l'Assemblée Générale électorale du 9 décembre 2012
Décision n°2	Le CA approuve le résultat du vote électronique rejetant la demande de report de l'Assemblée Générale électorale du 9 décembre 2012. Résultat du vote électronique : 26 OUI / 9 NON VOTANTS. Unanimité moins 2 abstentions Annexe 1 du présent relevé de décision (<i>Publié électroniquement le 03 04 2013 sur le site Internet de la FFVoile</i>)
3	Date du prochain Conseil d'Administration
Décision n°3	Le CA fixe la date du prochain CA : 14 juin 2013 à 9 H 30
4	Questions/réponses aux membres du Bureau Exécutif, information générales
	Il est demandé que puisse être amélioré le délai de mise à disposition des documents (destinés au vote du CA) aux administrateurs afin de leur laisser le temps d'en prendre connaissance. Le Président en prend bonne note et précise que c'est d'ailleurs prévu dans la note de fonctionnement général mais que pour cette fois, le retard pris est dû au fait que la réunion du BE n'a pu avoir lieu avant la semaine précédant la réunion du CA. Le choix des dates du BE et du CA a été imposé par les problématiques de clôture des comptes et de respect des délais statutaires d'envoi des documents à l'AG sans possibilité de faire autrement. Il est également demandé que soit transmis au CA les documents du BE afin que le CA puisse exercer son pouvoir de contrôle. Le président précise que ce pouvoir de contrôle du CA peut s'exercer puisque toutes les décisions du BE non soumises au vote du CA font l'objet d'une publication électronique

5	MANDAT 2013 – 2016
5.1	Présentation du projet de politique fédérale pour le mandat
Décision n°4	<p>Le CA prend connaissance et approuve le document de politique générale qui sera présenté lors de l'Assemblée Générale ordinaire 2012 du 23 mars 2013. Unanimité moins 2 abstentions (Publié électroniquement le 27 03 2013 sur le site Internet de la FFVoile suite au vote de l'AG du 23 03 2013)</p> <p>Le CA entend la synthèse des interventions des responsables des départements/commissions sur la déclinaison de la politique générale</p>
5.2	Désignation des Présidents et membres des commissions statutaires et réglementaires
Décision n°5	<p>Le CA valide la proposition de désignation des Présidents et membres des commissions de la compétence du CA, institués lors de la précédente mandature. Unanimité moins 2 abstentions (Publié électroniquement le 07 03 2013 sur le site Internet de la FFVoile)</p>
5.3	Organigramme politique
info	Une 1 ^{ère} version de l'organigramme politique tenant compte du vote du 5.2 du présent relevé, sera adressé/publié avant l'AG
5.4	Information sur les règles de fonctionnement de l'Olympiade 2013-2016
Info	Le CA prend connaissance du document fixant les règles et principes de fonctionnement de la FFVoile dans son ensemble pour la mandature 2013-2016.
6	VIE FEDERALE
6.1	Résultat du budget 2012 et budget prévisionnel 2013
	<p>Résultat du Budget 2012 : Produits : 11 335 000 € et Charges : 11 283 000 € Le résultat net d'exploitation de l'exercice budgétaire 2012 présente un excédent de 52 K€. Parole donnée au Commissaire aux Comptes qui certifie sans réserve les comptes de l'exercice budgétaire 2012.</p>
Décision n°6	<p>Le CA prend acte du rapport oral du Commissaire aux Comptes et arrête les comptes 2012 qui seront soumis à l'AG du 23 mars 2013 Unanimité moins 2 abstentions</p>
Décision n°7	<p>Budget prévisionnel 2013 : Le budget prévisionnel 2013 s'équilibre en charges/produits de fonctionnement à 11 016 000 € et prévoit des Investissements à hauteur de 857 000 €.</p> <p>Le CA adopte le budget prévisionnel 2013 qui sera soumis au vote de l'AG du 23 Mars 2013. Unanimité moins 2 abstentions</p>
6.2	Assemblée Générale 2012
6.2.1	Informations générales et ordre du jour
Info	Le CA prend connaissance du déroulé et de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale ordinaire 2012 du 23 mars 2013.
6.2.2	Résolution sur le montant des cotisations 2012
Décision n°8	<p>Sur proposition du BE, la CA propose à l'Assemblée Générale de fixer le prix des cotisations 2014 à 270 € par membre affilié à l'exception des associations de classe qui bénéficient de la gratuité. Unanimité moins 2 abstentions</p>

6.2.3	Propositions de modifications des textes statutaires
Décision n°9	<p>Sur proposition du BE, le CA propose à l'Assemblée Générale les modifications des textes statutaires et du règlement intérieur de la FFVoile.</p> <p>Unanimité moins 2 abstentions</p> <p><i>Publié électroniquement le 27 03 2013 sur le site Internet de la FFVoile suite au vote de l'AG du 23 03 2013)</i></p>
7	VOILE LEGERE
7.1	Règlement spécifique au Championnat de France Promotion Funboard Slalom à partir de 2013
Décision n°10	<p>Le CA entérine le Règlement spécifique au Championnat de France Promotion Funboard Slalom à partir de 2013.</p> <p>Unanimité moins 2 abstentions</p> <p><i>(Publié électroniquement le 06 03 2013 sur le site Internet de la FFVoile)</i></p>
8	HABITABLE
8.1	Règlement du Championnat de France Elite Course au Large en Equipage 2013
	<p>Le circuit 2013 est composé de :</p> <p>Normandy Sailing Week (Sirius Evènements – Le Havre – 3 au 9 juin)</p> <p>Tour de France à la Voile (ASO – Dunkerque/Marseille – 28 juin au 28 juillet)</p> <p>Med Race (Association Défi Marseille – Marseille – 11 au 15 septembre)</p> <p>Il est proposé que des modifications soient apportées au règlement 2013 du CFECLE.</p>
Décision n°11	<p>Le CA approuve le circuit 2013 du Championnat de France Elite Course au Large en Equipage et donne mandat au Bureau Exécutif pour valider définitivement la présence de la Med Race dans ce circuit en fonction de la finalisation des accords entre la classe et l'Association Défi Marseille. Il approuve les évolutions réglementaires proposées pour 2013.</p> <p>Unanimité moins 2 abstentions</p> <p><i>(Publié électroniquement le 06 03 2013 sur le site Internet de la FFVoile)</i></p>
9	HAUT NIVEAU
9.1	Projet de règlement de la Commission Haut Niveau de la FFVoile
Décision n°12	<p>Le CA valide le projet de règlement de la commission haut niveau de la FFVoile.</p> <p>Le CA a pris bonne note de la décision par le Be de la composition des membres de la commission.</p> <p>Unanimité moins 2 abstentions</p> <p><i>(Publié électroniquement le 07 03 2013 sur le site Internet de la FFVoile)</i></p>
9.2	Projet d'appellation des Equipes de France
Décision n°13	<p>Le CA valide le projet d'appellation des Equipes de France de Voile qui définit notamment une Equipe de France A et B, le dispositif France Jeunes, le dispositif Bleuets ainsi que les critères d'accès, les objectifs et structures de soutien</p> <p><i>(Publié électroniquement le 07 03 2013 sur le site Internet de la FFVoile).</i></p> <p>Unanimité moins 2 abstentions</p>
9.3	Délégations Haut Niveau Habitable : méthode de constitution et de sélection
Info	Point redondant avec le point 9.6 du présent relevé
9.4	Information sur le Collectif France Jeunes Monotypes
Info	Sur les 84 dossiers qui ont été reçus, 37 candidats ont été retenus pour au final sélectionner 19 coureurs qui intégreront le dispositif. Sur ces 19 coureurs, 15 coureurs à potentiel sont identifiés

	<p>et orientés vers les Centres d'Excellence Régionaux Inshore pour en particulier la préparation des mondiaux J80 et SB20. Les autres seront orientés vers des projets Tour de France à la Voile 2013 et CFECLE 2013.</p>
9.5	Règlement de sélection aux épreuves internationales jeunes 2013
Décision n°14	<p>Le Règlement : Le CA entérine le règlement de sélection aux épreuves internationales ci-dessous : Championnat d'Europe Jeunes Laser Radial du 24 juin au 1^{er} juillet 2013 à Split, Croatie Championnat de Monde SL 16 du 1^{er} au 6 juillet 2013 au Pyla sur Mer, France Championnat d'Europe Jeune RS :X 8.5 du 1^{er} au 7 juillet 2013 à Brest, France Championnat d'Europe Jeune Slalom 42 en juillet 2013 à Alacati, Turquie Championnat du Monde 420 du 22 au 30 juillet 2013 à Valence, Espagne Championnat du Monde 29er du 26 juillet au 2 août 2013 à Aarhus, Danemark Unanimité moins 2 contre <i>(Publié électroniquement le 07 03 2013 sur le site Internet de la FFVoile)</i></p>
Suite 9.5	Avenant au règlement de sélection aux championnats du monde Jeunes ISAF 2013 et championnat d'Europe Jeunes EUROSAF 2013 validé par le VA du 17/11/2012 :
Décision n°15	<p>Le CA entérine l'avenant prenant en compte les modifications de dates, de constitution du comité de sélection et du nombre de coureurs potentiellement sélectionnables pour le Championnat D'Europe EUROSAF Jeunes Unanimité moins 2 contre <i>(Publié électroniquement le 07 03 2013 sur le site Internet de la FFVoile)</i></p>
9.6	Création de délégation Inshore – processus de sélection
	<p>Il est proposé d'approuver la constitution des délégations françaises sur les compétitions monotypes et de match racing suivantes :</p> <p>Monotypes : Championnat du Monde de J80 Championnat du Monde de SB20</p> <p>Match racing (MR) : Championnat du Monde ISAF de MR Open Championnat du Monde ISAF de MR Féminin Championnat d'Europe de MR Jeunes (moins de 23 ans) Championnat d'Europe de MR Open Championnat d'Europe de MR Féminin Nation's Cup 2013 Open Nation's Cup 2013 Féminin</p> <p>Ces délégations seront activées en fonction de l'intérêt et de la capacité des équipages à performer sur les compétitions en référence et sous réserve de l'approbation du Département Habitable et du Directeur Technique National. Le Directeur Technique National constituera ces délégations sur proposition du Département Habitable, et après avis de tout expert de son choix.</p>
Décision n°16	<p>Le CA approuve la constitution de ces délégations et la méthode d'activation et de sélection proposée. Il prend acte de l'évolution probable de l'appellation de ces délégations et du Collectif France Espoirs Monotype. Unanimité moins 2 abstentions <i>(Publié électroniquement le 19 03 2013 sur le site Internet de la FFVoile)</i></p>
9.7	Définition des principes de sélection des Jeux Méditerranéens 2013
	<p>Il est proposé les principes de sélection suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Acte de candidature avant le 1^{er} mars 2013 → Pour chaque série, les 2 premiers français classés dans les 8 premiers à la World Cup à Hyères → Dans le cas où aucun coureur ne serait classé dans les 8 premiers, désignation par un Comité de Sélection → Un dispositif d'encadrement

	<ul style="list-style-type: none"> → Régularité par rapport à la Surveillance Médicale Règlementaire et conformité aux obligations sanitaires de la Commission Médicale FFVoile → Sélection définitive par le CNOSF
Décision n°17	<p>Le CA valide les principes de sélection présentés pour les Jeux Méditerranéens 2013. Unanimité moins 2 abstentions (Publié électroniquement le 07 03 2013 sur le site Internet de la FFVoile)</p>
10	DIRECTION TECHNIQUE
10.1	Information sur le colloque des cadres techniques 2013
info	Le colloque annuel des cadres techniques aura lieu la première semaine du mois d'octobre à l'ENVSN.
11	DEVELOPPEMENT
11.1	Dossier Point Plage, Location FFVoile
info	<p>Le CA prend connaissance de la décision suivante prise par le Bureau Exécutif : « Le BE valide les orientations proposées par le département développement permettant de mettre en place un réseau national de « Point Location FFVoile ».</p> <ul style="list-style-type: none"> → Il valide le nouveau logo « Point Location FFVoile » dans le cadre de la réforme de la charte graphique de la FFVoile, → Il valide le principe d'un label national avec un cahier des charges national commun « revisité » pour se centrer sur la qualité de la prestation. Un travail sera mené sur le cahier des charges pour l'adapter à la réalité : espace dédié, fourchette de tarif, ouverture 7/7..., → Il prend acte du fait que les Ligues Bretagne et PACA souhaitent conserver pour le moment leur ancienne appellation ».
11.2	Démarche de formation de cadres consultants régionaux
Info	Le CA prend connaissance des résultats et des retours satisfaisants du premier cycle de formation de cadres consultants régionaux.
11.3	Point sur le dossier France Station Nautique
Info	Le Bureau de FSN a décidé d'engager, sous la responsabilité de Jean KERHOAS (également SG de FSN), une analyse afin de proposer des orientations nouvelles et redonner une dynamique au réseau qui fait face à une baisse régulière du nombre de stations adhérentes.
11.4	Point sur le dossier balades à la voile
Info	Constat est fait du point mort dans l'avancée sur ce dossier malgré les différentes interventions engagées par la FFVoile auprès des ministères concernés et de différentes parlementaires. Il est proposé de poursuivre les démarches et d'envisager d'autres interventions, notamment auprès du Conseil Supérieur de la Navigation de Plaisance et des Sports Nautiques.
12	CCA
12.1	Modification du règlement de la CCA
Décision n°18	<p>Le CA ratifie le règlement de la CCA tel que réactualisé. Unanimité moins 2 abstentions (Publié électroniquement le 07 03 2013 sur le site Internet de la FFVoile)</p>
13	EPREUVES INTERNATIONALES
13.1	Epreuves internationales
Décision n°19	Le CA donne son accord pour les épreuves suivantes :

<p>14</p> <p>14.1</p> <p>Info</p> <p>Décision n°20</p>	<p>-Championnat du Monde Topper à Loctudy (CN Loctudy) du 21 au 26 juillet 2013 -Championnat du Monde 49er et 49er FX à Marseille (YCPR) du 24 au 29 septembre 2013 Unanimité moins 2 abstentions</p> <p>COMMISSION MEDICALE</p> <p>Information sur la création d'un comité « sport-santé »</p> <p>Il est proposé la création du comité « sport-santé » dont l'objectif sera de construire une offre voile-santé correspondant aux évolutions sociétales et réglementaires qui vont conduire à l'augmentation des prescriptions d'activités physiques et sportives pour accompagner des patients souffrants de certaines pathologies. Cette nouvelle offre permettrait à la FFVoile d'obtenir des financements dédiés et gagner de nouveaux pratiquants.</p> <p>La composition de ce comité serait la suivante : Le Président de la Commission Médicale : P ROUSSANGE Un administrateur : C FRABOULET Un cadre technique : H GIRAUD</p> <p>Le CA accepte la création et la composition du comité « sport-santé » afin de pouvoir mener à bien les actions proposées. Unanimité moins 2 abstentions <i>(Publié électroniquement le 07 03 2013 sur le site Internet de la FFVoile)</i></p>
--	---